

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°55 bis

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Date de convocation :	07/12/2023	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	10
Nombre de membres présents :	7	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	10	Abstention :	0

L'an 2023, le 15 décembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de LAVILLE Maire-Noëlle

Présents : M. ARTO Jean, M. DEL GRANDE Stéphane, Mme GUILHON Sylvie, M. JAMMES Patrick, Mme JEANTET-LONG Sophie, Mme LAVILLE Marie-Noëlle, Mme PALIX Fabienne

Procurations : M. PASERO Fabien donne pouvoir à M. ARTO Jean, Mme FRANÇOIS Johanna donne pouvoir à Mme LAVILLE Marie-Noëlle, Mme SAIMMAIME Isabelle donne pouvoir à M. DEL GRANDE Stéphane

Absents : M. GUILHON Jérémie

Excusés : Mme FRANÇOIS Johanna, M. PASERO Fabien, Mme SAIMMAIME Isabelle

Secrétaire de séance : M. ARTO Jean

Objets : DM N°2 ASS

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
61523 (011) : Réseaux	-1 243,56		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	1 243,56		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par LAVILLE Maire-Noëlle, la Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 19/12/2023 et de la publication le 19/12/2023

A ST-Martin-sur-Lavezon, le 15/12/2023

Ont signé la Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

la Maire

le(s) secrétaire(s) de séance

